

# Education à l'Environnement et Institution scolaire : Qu'est-ce qui bloque ?

*« J'amène un morceau de lumière et  
j'aurai conscience que je verrai bien que  
lorsque j'aurai toutes les couleurs  
de l'arc-en-ciel rassemblées  
pour que l'on y voit mieux ».  
(Jean-Paul Robin, professeur)*

L'enjeu environnemental s'intensifie. Développement durable par ci, éco-conception par là, green technologie : tout le monde s'y met ! Une évolution est en cours au sein de notre société. L'école ne peut rester indifférente comme le souligne Pierre-Loïc Martinez, enseignant isérois : *« c'est difficile dans notre enseignement de passer à côté d'un sujet aussi lourd de conséquences<sup>1</sup>. »*

Cet article fait suite à une recherche universitaire effectuée de janvier à juin 2010, sur l'Académie de Grenoble, sous la direction de Stéphane La Branche.

Cette dernière a donné lieu à la production d'un mémoire de fin d'études (en cours de publication) intitulé :

*« Les freins au développement de l'Education à l'Environnement au sein de l'institution scolaire. »*, Marielle Imbert, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, Master 2 Politiques Publiques et Changement Social, 2009-2010.

L'institution scolaire, au cœur de la formation des citoyens, devrait se saisir d'une Education à l'Environnement et au Développement Durable c'est-à-dire d'une éducation s'intéressant à – et interrogeant – l'environnement naturel, social, politique et économique de tout être humain. Pourtant, en poussant les portes de l'Ecole, les pratiques *« d'une [telle] éducation à la responsabilité et à la citoyenneté planétaire<sup>2</sup> »* ne sautent pas aux yeux. Elles semblent secondaires.

Dire que rien n'est fait serait faux.

Des acteurs existent : associatifs, enseignants mobilisés, collectivités territoriales volontaires, Parcs Naturels Régionaux. Organisés en réseau, ils mettent en place des partenariats ponctuels et structurels autour de projets particuliers.

Côté législatif, les textes ne manquent pas non plus. Des premiers pas de la Conférence de Stockholm en 1972 – proclamant la nécessité *« de dispenser un enseignement sur les*

<sup>1</sup> Entretien Pierre-Loïc Martinez, professeur des Ecoles, Pommiers la Placette, réalisé le 16 avril 2010

<sup>2</sup> Entretien Philippe Meirieu, Professeur en Sciences de l'Education, Université Lyon 2, Vice Président du Conseil régional Rhône Alpes, délégué à la formation tout au long de la vie, réalisé le 18 mai 2010.

*questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes [...] sur la nécessité de protéger et d'améliorer l'environnement afin de permettre à l'homme de se développer à tous égards*<sup>3</sup>. » – à la proclamation de la décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, pour la période 2005-2014 : tout y est !

Alors pourquoi la généralisation de l'Education à l'Environnement – inscrite depuis 2004 dans les circulaires de l'Education nationale – ne semble n'être qu'un mot ? Quels sont les freins au développement de cette dernière dans l'institution scolaire ?

Trois niveaux de blocage apparaissent : l'institution, le partenariat et l'individu.

### **Les obstacles institutionnels ou comment l'Education à l'Environnement réinvente l'Ecole**

Centralisée, de culture disciplinaire, d'envergure nationale, l'institution scolaire peine à intégrer une initiative pédagogique transversale et territorialisée qu'est l'Education à l'Environnement.

Deux cultures d'enseignement se rencontrent : les défenseurs de l'Ecole de la République et les pédagogues. Les défenseurs d'un enseignement vertical, « hors sol », et les promoteurs de la pédagogie de projet en contexte. Les méthodes diffèrent.

L'Education à l'Environnement propose un décroisement des disciplines et un ancrage territorial des problématiques à explorer. Deux principes organisationnels peu fréquents dans la culture de l'institution scolaire. L'éducation se contextualise. Les connaissances disciplinaires sont sollicitées dans un souci de développer la vision systémique du monde de l'enfant. Tout est lié. De fait « *l'éducation du vingt-et-unième siècle* » - comme nous l'explique Edgar Morin<sup>4</sup> – se doit d'être pluridisciplinaire afin de permettre aux citoyens de cerner la complexité du monde qui se dessine sous leurs yeux. Dès lors deux visions de l'Ecole s'affrontent. Entre formation citoyenne et formation professionnelle, l'Education à l'Environnement interroge l'institution scolaire et ses finalités.

---

<sup>3</sup> Déclaration finale de la conférence de Stockholm

<sup>4</sup> Morin Edgar, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur, Paris, Seuil, 1999.

De même, les thématiques abordées par l'Education à l'Environnement diffèrent des enseignements disciplinaires classiques. D'une réflexion sur l'implantation d'une piste de quad en pleine montagne à l'utilité des péniches et des canaux en passant par les métiers et la vie en milieu rural ou la nécessité de labels « bio », « équitable » ou « local », les sujets font appel à une multitude de dimensions touchant directement l'humain dans sa relation à l'environnement (au sens large). Dès lors philosophie, sociologie, économie, biologie, physique, technologie, histoire, langues et arts...sont convoqués pour explorer les différentes facettes des problématiques soulevées par une situation concrète. Entre « savoirs chauds » – car d'actualité et sujets de débats politiques et sociaux – « éducation à » ou éducation citoyenne, l'Education à l'Environnement peine à trouver une identité et sa place dans l'institution scolaire. D'autant que les acteurs éprouvent des difficultés à l'assumer en tant qu'éducation citoyenne au politique dans un système qui tend de plus en plus à former des travailleurs adaptables au marché plutôt que des citoyens agissant en société<sup>5</sup>.

Ces différences culturelles et conceptuelles se traduisent par des freins organisationnels forts au sein de l'institution : aucun créneau horaire spécifique, peu de financements de projet. Le flou des directives officielles accentue les difficultés de positionnement de cette « éducation à la responsabilité et à la citoyenneté planétaires ».

Ces freins institutionnels génèrent des difficultés partenariales sur le terrain académique.

### **Le partenariat : entre concertation et crispation un équilibre est à trouver**

Le partenariat – entre Education nationale, collectivités territoriales, milieu associatif et/ou Parcs Naturels Régionaux – est un élément fondamental des projets d'Education à l'Environnement. « *Il est perçu comme une condition essentielle de développement et parfois même de survie de cette [éducation]*<sup>6</sup> » comme le précise Lucie Sauv . De nature – financière, technique ou médiatique – et d'intensité diverses – allant du partenariat instrumental ou utilitaire à un partenariat de responsabilité partagée – il se définit en situation. Il est temps de rencontres des professionnalités, des cultures et conceptions corporatistes et particulières.

---

<sup>5</sup> Se reporter à l'article de Nussbaum Martha, « L'éducation victime de l'économie », Courrier International n°1025, 24 au 30 juin 2010, p. 32-37.

<sup>6</sup> Sauv  Lucie, « Le partenariat en éducation relative à l'environnement : pertinences et défis », Education Relative à l'Environnement : Regards – Recherches – Réflexions, volume 3, 2001-2002, p.21-36.

De fait il ne va pas de soi. Comme le souligne Philippe Meirieu « *le partenariat, c'est exigeant* ». Il demande une acceptation de l'autre dans son identité et ses objectifs. Là où la collectivité territoriale veut développer une politique éducative, elle rencontre la revendication d'indépendance et de créativité des associations et la liberté pédagogique des enseignants. Le militantisme politique et éducatif des uns se heurte à la neutralité théorique des autres dans une école républicaine laïque. Ce partenariat triangulaire n'est donc pas simple d'autant qu'il n'est pas « équilibré » entre les différents acteurs en présence.

Une certaine méfiance s'exprime au sein de l'institution scolaire. L'Education nationale se pose en garante des partenariats établis entre collectivités territoriales, associations, Parcs Naturels Régionaux et enseignants. Elle se positionne au centre de la construction partenariale. La logique du conventionnement prédomine : les associations ou les collectivités territoriales proposent, l'Education nationale valide ou non le projet via le dossier unique déposé par tout enseignant souhaitant mettre en place une activité particulière au sein de sa classe. La logique proposition/autorisation est à l'œuvre. Les partenariats envisagés par l'institution scolaire sont clairement d'ordre technique et s'inscrivent dans une logique de prestation de services. La collectivité est vue comme un appui financier incontournable quand l'acteur associatif apporte un appui scientifique – une expertise – ou logistique.

L'acteur associatif se trouve pris en étau entre d'une part « *le contrôle* » dont il est l'objet via la procédure d'agrément de l'Education nationale et d'autre part la logique d'appel à projet ou d'appel d'offre de plus en plus répandue au sein des collectivités territoriales. Sa force de proposition et son autonomie paraissent faibles. Sa survie dépendant des financements octroyés sur projet.

Ce déséquilibre interroge le sens même du partenariat et engendre des freins importants au développement de l'Education à l'Environnement dans l'institution scolaire. La construction d'une culture commune entre les différents acteurs demeure un enjeu primordial. Entre liberté pédagogique de l'enseignant, volontarisme politique et militantisme associatif, un équilibre est à trouver !

## **L'individu au centre des projets d'Education à l'Environnement**

Malgré la directive de l'Education nationale de 2004 relative à la généralisation de l'Education à l'Environnement, le volontariat demeure le fondement des pratiques enseignantes en la matière. Majoritairement issus du premier degré ou enseignants de Sciences et Vie de la Terre, d'Histoire Géographie ou d'Education Physique et Sportive dans le second degré, les professeurs conduisant des actions partenariales mettent en avant l'investissement et l'énergie nécessaires au montage de tels projets. Recherche de financements, construction pédagogique avec une équipe pluridisciplinaire, temps nécessaire au déroulement du projet... sont autant d'éléments qui bousculent le quotidien d'un enseignant dont la mission principale reste la tenue du programme scolaire. De fait, la conduite d'actions d'Education à l'Environnement peut paraître secondaire à certains et évincée de leur projet pédagogique annuel. Il existe donc une forme de militantisme de l'Education à l'Environnement au sein de l'institution scolaire.

Les motivations mises en avant par « ces militants » sont de trois ordres :

- La prise de conscience personnelle ou l'expérience fondatrice : l'enfance est évoquée comme moment fondateur de la prise de conscience de l'importance de l'environnement, des dégradations engendrées par l'homme et de la nécessité de préserver la nature.
- L'opportunité professionnelle : la conduite d'un projet apparaît comme un moyen de renouveler sa pratique professionnelle.
- L'optique citoyenne : l'intérêt pour les questions sociétales et d'actualité est mis en avant.

Pourtant, la figure du militant est dépréciée chez de nombreux enseignants et associatifs du secteur. La scission entre convictions personnelles et fonction professionnelle affirmée. Il y a une volonté forte de ne pas inculquer « le bon geste » ou de répandre la bonne parole, mais d'amener un débat au sein de la classe en se basant sur des études scientifiques, des débats techniques et en confrontant différentes visions – politiques et sociales – du monde. La figure scientifique est avancée à l'ombre d'un militantisme humaniste invitant à la réflexion sur les enjeux d'un monde globalisé. Il y a donc objectivation des enjeux et des approches.

Le volontariat reste un frein fort à la généralisation de l'Education à l'Environnement au sein de l'institution scolaire. Il se double d'un obstacle scientifique.

*« Il y a un frein scientifique. C'est-à-dire qu'il y a encore des lacunes scientifiques de la part de certains collègues sur ces questions là. Donc il y a un gros travail de formation à faire sur la construction d'outils intellectuels pour les enseignants sur ces questions de développement durable. [...] Et là il y a besoin d'un niveau de formation scientifique, pas uniquement dans leur discipline. Qu'ils aient un regard sur ce qui se passe dans d'autres disciplines<sup>7</sup> ».* Pascal Boyries, Inspecteur Pédagogique Régional, en charge du dossier Education au Développement Durable au rectorat de Grenoble souligne ici les difficultés en termes de formation. Un travail de longue haleine est à l'œuvre mais nul ne sait où il conduira dans un contexte de mise en difficulté de la formation initiale – via la suppression des Instituts de Formation Universitaire des Maîtres – et les difficultés récurrentes de la formation continue. Dès lors l'avenir de l'Education à l'Environnement au sein de l'institution scolaire est posé. La formation demeure un enjeu central de la généralisation.

Aux difficultés dues au volontarisme et au déficit scientifique s'ajoute le bouleversement de l'identité professionnelle enseignante. Composée de pratiques et de croyances, l'identité enseignante française se fonde sur l'importance des savoirs académiques – comme le montre le contenu des concours de recrutement – une solitude certaine du professionnel devant ses élèves et une liberté pédagogique affirmée.

Les principes et pratiques de l'Education à l'Environnement bousculent l'identité enseignante. De travailleur solitaire, il devient partenaire et membre d'une équipe de travail pluridisciplinaire. De transmetteur de savoirs, il se fait éducateur de savoirs, savoirs être et faire. Un changement de culture d'enseignement est à l'œuvre au sein de l'institution comme le mentionne Pascal Boyries : *« En France, on est très arc-bouté sur les savoirs. Quelqu'un qui est bien formé, c'est quelqu'un qui sait. Maintenant on se rend compte que quelqu'un qui est bien formé, c'est quelqu'un qui sait prendre les bonnes décisions. Et pour prendre les bonnes décisions, il faut qu'il sache un certain nombre de choses et qu'il soit débrouillard. [...] notre changement culturel c'est cette bascule d'une focalisation sur les savoirs à quelque*

---

<sup>7</sup> Entretien avec Pascal Boyries, Inspecteur Pédagogique Régional d'Histoire-Géographie en charge du dossier Education au Développement Durable, Académie de Grenoble, entretien réalisé le 10 mai 2010.

*chose de plus équilibré.*<sup>8</sup>» L'Education à l'Environnement tend à accélérer ce basculement identitaire et culturel.

L'identité des enseignants est bousculée tant en termes de contenus que de méthodes. L'Education à l'Environnement propose un renouveau du positionnement professionnel. Seulement, les réformes en cours dans l'Education nationale sèment le doute sur l'avenir du métier d'enseignant et interrogent quant à la pertinence de l'ouverture de l'Ecole sur le monde extérieur. L'Ecole est à un tournant. Un changement culturel est à l'œuvre : sera-t-il celui d'un recentrage sur les fondamentaux et un retour à l'instruction – comme le suggèrent les directives officielles – ou d'un pas en avant vers la pédagogie de projet et la coopération comme le propose l'Education à l'Environnement ?

De cette orientation dépend l'avenir de l'Education à l'Environnement au sein de l'institution scolaire, mais aussi peut être plus largement le renouvellement de l'Ecole.

\*\*\*\*\*

Ainsi, les obstacles à la généralisation de l'Education à l'Environnement sont nombreux, rendant celle-ci illusoire ou marginale. Ces difficultés institutionnelles, partenariales et individuelles sont accentuées par un manque d'unité sémantique du secteur. « *La quête permanente d'identité* » de l'Education à l'Environnement joue à l'encontre de cette dernière.

Les débats autour des différentes perspectives – Education à l'Environnement, Education au Développement Durable, Education à l'Environnement et au Développement Durable – sont fondamentaux. De la construction d'une culture et identité communes dépend également la généralisation de l'Education à l'Environnement au sein de l'institution scolaire. Le débat est expert mais nécessaire. Car, comment sensibiliser, mobiliser, impliquer des acteurs non militants autour d'un « sujet mouvant » aux contours non stabilisés ?

Marielle Imbert

---

<sup>8</sup> Entretien avec Pascal Boyries.